

COMMUNIQUÉ

Communiqué n°10 Mercredi 1er février 2017

Les États Généraux de la Bande Dessinée et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image signent une convention de partenariat triennale 2017-2019

Les États Généraux de la Bande Dessinée et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ont décidé de développer un partenariat triennal pour conduire ensemble un programme d'études et d'analyses sur le secteur de la bande dessinée. Ce rapprochement s'était déjà amorcé à l'occasion des premières rencontres nationales de la bande dessinée du 28 au 30 septembre 2016 qui avaient traité de « La bande dessinée au tournant » et particulièrement de la situation de plus en plus difficile des auteurs au sein de l'écosystème bande dessinée.

Les EGBD et la Cité souhaitent approfondir cette collaboration en unissant leurs ressources et en créant des synergies nouvelles, notamment en faisant appel à de nouveaux partenaires. La convention prévoit que les deux structures définissent un programme annuel de travail qui pourra consister en études et notes d'analyse, des séminaires de travail, des colloques et tables-rondes, organisées à Angoulême ou dans d'autres lieux.

Les EGBD et la Cité espèrent ainsi contribuer encore plus efficacement à la compréhension de la situation actuelle de la Bande Dessinée et à l'émergence de propositions pour un avenir favorable à tous.

Sites:

http://www.etatsgenerauxbd.org/ http://www.citebd.org/

